EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 juin 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six juin deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 juin 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Antoine RECHAGNEUX, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Nicole PRIEUX à Jean-Christophe CERVANTES**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Dominique ROGUE-SALLARD**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur le Maire sort pour l'examen et le vote du Compte Administratif (question n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside pour la question n°3.
Madame Isabelle PADOVANI et Monsieur Antoine RECHAGNEUX quittent la séance avant le vote de la question n°8 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Louis COUSTES quitte la séance pendant le débat de la question n°11 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Simon POURRET donne pouvoir à Madame Valérie BERNARD et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Madame Géraldine BASTIEN donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Monsieur Jérôme GODARD donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Madame Marianne MAXIMI donne pouvoir à Madame Laurence SCHLIENGER et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Monsieur Dominique ADENOT quitte la séance avant le vote de la question n° 14 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO et quitte la séance avant le vote de la question n° 26.
Madame Odile VIGNAL donne pouvoir à Monsieur Guillaume VIMONT et quitte la séance avant le vote de la question n°43.

Rapport N° 34

SEM DE LA GARE ROUTIÈRE - INFORMATION SUR L'ACTIVITÉ 2014

Le code général des collectivités territoriales prévoit que le rapport produit chaque année par le délégataire sur les conditions d'exécution du service public doit être inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal. Vous trouverez le compte rendu relatif à l'exploitation de la Gare Routière (exercice 2014), qui a été établi au mois de mars 2015.

L'exploitation de la Gare Routière, dont le contrat a été renouvelé en mai 2010, a été confiée à la SEM de la Gare Routière pour une durée de cinq ans. Il convient de rappeler que ce contrat a été prolongé jusqu'au 30 juin 2016 (conseil municipal du 24 avril 2015). Cette prolongation permettra au Département de reprendre l'activité dans de bonnes conditions dans le cadre de sa compétence « transports interurbains ». De ce fait, et si au moment où le délégataire a rédigé son rapport annuel portant sur l'année 2014, il indiquait ne disposer *« d'aucune information officielle sur la suite donnée par la Ville de Clermont-Ferrand et le Conseil général du Puy-de-Dôme* » (chapitre III -PERSPECTIVES D'AVENIR-), l'avenant sus-mentionné lui a fourni une réponse et lui assure un an supplémentaire de lisibilité. Parallèlement, les services et élus municipaux travaillent avec le Conseil Départemental afin de finaliser le transfert de l'activité de la Commune vers le Département en 2016.

Les produits d'exploitation qui augmentaient régulièrement depuis 2009 et étaient en baisse en 2013 sont en nette augmentation (+16%) en 2014 par rapport à 2013. Cette hausse s'explique par une augmentation des recettes de stationnement des autocars internationaux, le positionnement d'un « FOOD-TRUCK » ... et surtout par une augmentation des recettes de la brocante du dimanche (40 091 € en 2013 pour 83 457 € en 2014). La taxe sur les départs (cœur de métier de la SEM de la Gare routière reste stable : 70 984 € pour 70 412 € en 2013), pour 14 931 départs en 2013 et 14 927 départs en 2014.

Les charges d'exploitation ont baissé de 11% par rapport à 2013. L'exploitant justifie cette baisse par le non remplacement du personnel absent et la suppression d'un poste d'encadrement.

Le déficit d'exploitation est de 55 901 € (129 258 € en 2013, 118 321 € en 2012). Ce déficit est compensé par la Commune à hauteur de 48 242 € afin de compenser les sujétions de service public imposées par la Commune (plafonné à 60 000 €/an). Le reste du déficit (7 659 €) est financé sur les fonds propres de la SEM. Ce déficit est compatible avec les capitaux détenus par la SEM.

Compte tenu de ce déficit, l'exploitant ne paie à la Commune que la partie fixe de la redevance, soit 500 €, la partie variable étant adossée au bénéfice.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de prendre acte de la communication de ce rapport.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de la communication de cette information.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 07 juillet 2015

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint,

Cyril CINEUX

-----Gare routière-----

rapport relatif à l'exercice 2014

RAPPORT DE GESTION
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2014

Nous vous avons remis l'ensemble des documents financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014.
Les comptes annuels ont été arrêtés suivant les mêmes méthodes d'évaluation et selon les mêmes règles de présentation que pour l'exercice précédent.

I. ANALYSE DES RESULTATS

L'exercice 2014 s'est poursuivi sur la place Gambetta pour la 8 ème année.

Les documents financiers qui vous sont remis appellent les commentaires suivants :

Les produits d'exploitation de 230 836,40 € enregistrés par notre société en 2014, sont en augmentation de plus de 16 % par rapport à l'année précédente, ce qui s'explique de la manière suivante :

- Une très nette augmentation des recettes du Marché du dimanche matin qui ont plus que doublé ;
- Augmentation également des recettes sur le stationnement des cars + 24 % ;
- De nouvelles recettes grâce à la location d'emplacement pour des Foods-Trucks.

Au niveau des charges qui s'élèvent au total à 242 160,73 soit une baisse d'un peu plus de 11%, il convient de souligner :

- Une gestion du personnel optimisée sans recours à du personnel intérimaire comme l'année précédent a occasionné une baisse des charges externes – 20 %;

- La disparition d'un poste d'encadrement a permis une baisse des charges de personnel de plus de 10 %.

Au total, le déficit 2014 ressort à 55 901,94 € contre 129 258,47 € en 2013.

Compte tenu du changement intervenu au 1er juin 2010 à l'occasion du nouveau contrat d'affermage, les modalités de prise en charge de ce déficit par la Ville de Clermont-Ferrand se décomposent ainsi :

- une partie du déficit calculé selon les dispositions du nouveau contrat (40% de la masse salariale hors salaire du Directeur, plafonnée à 60 000 € annuels), ce qui donne pour 2014 une indemnité de 48 242 ,61€.

- Il reste donc à la charge de la société pour l'exercice 2014 un déficit de 7 659,33 € au lieu de 69 258.47 € en 2013.

- A l'issue de cet exercice, le montant des capitaux propres et réserves ressort à 223 106€ pour un capital social initial de 617 419 € soit moins de 50 %.

II – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

Nous proposerons à l'Assemblée Générales des Actionnaires de reporter à nouveau le résultat de cet exercice 2014

III – PERSPECTIVES D'AVENIR :

Nous avons enregistré fin 2014 et début 2015 de nouvelles recettes liées au trafic des autocars avec l'arrivée de trois compagnies internationales effectuant plusieurs départs réguliers par semaine, avec des destinations en France (ligne Lyon-Clermont-Bordeaux) ou à l'étranger.

L'actuelle concession arrive à échéance le 31 mai 2015 et nous n'avons à la date de ce conseil aucune information officielle sur la suite donnée par la Ville de Clermont-Ferrand et le Conseil général du Puy de Dôme.

IV – AUTRES INFORMATIONS :

Nous vous donnons les informations suivantes prescrites par la loi :
- Activité en matière de recherche et développement : néant.
- Prise de participation ou de contrôle dans d'autres sociétés : néant.
- Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices : néant.
- Options de souscription ou d'achat d'actions réservées au personnel : néant.
- Participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice : néant.

V – LISTE DES MANDATS DETENUS PAR LES ADMINISTRATEURS :

- Monsieur Gilles BATTUT :
- Madame Marie-Luce BOZOM : Membre du conseil d'administration de CCI Entreprendre en France.
- Monsieur Yves JAMON :
- Monsieur Christophe GAZET : Président de la FNTV 63/15, Membre du Conseil d'administration et bureau de Réunir, Président de la S.A.S Transports FONTANON
- Madame Michelle CLEMENT : Conseillère Générale de Chamalières
- Monsieur Cyril CINEUX : adjoint au maire de Clermont et Vice-président de Clermont Communauté.

EXERCICE 2014

ANNEXE

SOMMAIRE

CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE : Page 2

REGLES ET METHODES COMPTABLES : Page 2

INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT :

* Actif immobilisé Page 3
* Chiffre d'affaire Page 3
* Stocks et en cours NA
* Créances Page 4
* Comptes de régularisation NA
* Capital Social Page 4
* Provisions pour risque et charges Page 4
* Dettes Page 4
* Charges à payer Page 5
* Charges constatées d'avance Page 5
* Valeurs mobilières de placement Page 5
* Disponibilités Page 5
* Produits à recevoir Page 5
* Compte de résultat NA

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS :

* Engagements donnés ou reçus Page 6
* Décompte DIF Page 6
* Indemnités départ en retraite Page 6

- Le sommaire faisant partie intégrante de l'annexe les indications NA (non applicable) sont des informations en elles-mêmes et remplacent les états « Néants ».

EXERCICE 2014

CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :

L'entreprise a poursuivi l'exploitation en contrat d'affermage de la gare routière de voyageurs sur la place Gambetta.

REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Ils sont établis selon les conventions générales comptables, dans le respect des principes :

- de continuité d'exploitation ;
- d'indépendance des exercices ;
- de permanence des méthodes.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

Il n'y a pas d'immobilisations décomposables.

Pour les immobilisations non décomposables, l'entreprise s'est placé sous le régime du décret 2005-1767 qui entraîne l'amortissement sur les valeurs d'origine sans modification de mode.

Il n'y a pas d'amortissement dérogatoire.

INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT :

ACTIF IMMOBILISE :

Le mode d'amortissement est linéaire pour une durée de 1 à 10 ans.

ETAT SYNTHETIQUE

IMMOBILISATIONS	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	TOTAL
Valeur brute en début d'exercice :	9 125	41 339	0	50 464
+ Investissements de l'exercice :	237	438		675
- Cessions et mises hors service :		1 611		1 611
Valeur brute à la date de clôture :	**9 362**	**40167**	**0**	**49 529**
AMORTISSEMENTS				
Amortissements en début d'exercice :	9 125	38 040		47 165
+ Dotation de l'exercice	32	2 169		2 201
+ Dotation exception.				
- Amortissements sur éléments cédés :		1 611		1 611
Amortissements à la date de clôture :	**9 157**	**38 600**		**47 757**

CHIFFRE D'AFFAIRES : **178 502,69 €**

Le chiffre d'affaire dont la hausse de près de 44 000,00 euros est due principalement à l'augmentation des recettes liées au Marché du Dimanche, ainsi que, pour une moindre part, au stationnement des cars et à la location d'emplacement pour les Food-Truks.

CREANCES :

DESIGNATION	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
1 – CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE : - Créances rattachées à des participations : - Prêts : - Autres		
2 – CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT : - Clients et comptes rattachés - Autres créances	38 222 48 841	
TOTAL :	**87 063**	

Ces valeurs figurent pour leur valeur nominale.

CAPITAL SOCIAL : 617 418,52 €

Il se compose de 40 500 actions libérées, d'une valeur nominale de 15,2449 €.

PROVISIONS POUR DEPRECIATION :

	N - 1	+	-	N
Créances clients				

DETTES :

	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN	PLUS DE CINQ ANS
Montant global : 59 529	59 529		

CHARGES A PAYER : **26 605,02 €**

Elles se répartissent en :

408100 Fournisseurs, factures à recevoir :	4 118,76
428600 Charges de personnel à payer :	9 846,00
438200 Charges à payer	4 135,00
438600 Organismes sociaux	547,20
448600 Etat charges à payer	7 958.06

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

Placement de la trésorerie excédentaire sur les comptes à terme LCL à échéance mensuelle pour 192 359,45 €.

DISPONIBILITES : **1 338,54 €**

PRODUITS A RECEVOIR : **48 242,61 €**

467000 Ville de Clermont	48 242,61

Depuis le 1er juin 2010 selon le nouveau contrat d'affermage l'indemnité compensatrice, calculée sur les salaires plus charges à l'exclusion de celui du Directeur, n'atteint plus le plafond de 60 000,00 euros à partir de 2014.

ENGAGEMENTS HORS BILAN :

	ENGAGEMENTS	
	DONNES	RECUS
- Actions de garantie des administrateurs : 5 actions de 15,24 €		76,20
• Convention de concession accordée par la Ville de Clermont-Ferrand, le 1er juin 1994, pour l'exploitation de la gare routière de voyageurs pour une durée de 15 années.		
• Avenant à la convention de concession du 1er juin 1994 pour le transfert de l'exploitation sur la Place Gambetta le 16 février 2006.		
• Nouveau contrat d'affermage du 1er juin 2010 jusqu'au 31 mai 2015.		
		76,20

EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE :

Aucun événement particulier n'est à signaler.

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION :

Totalité des heures des salariés : 520 h
Heures utilisées : 13,5 h

INDEMNITES DE FINS DE CARRIERE :

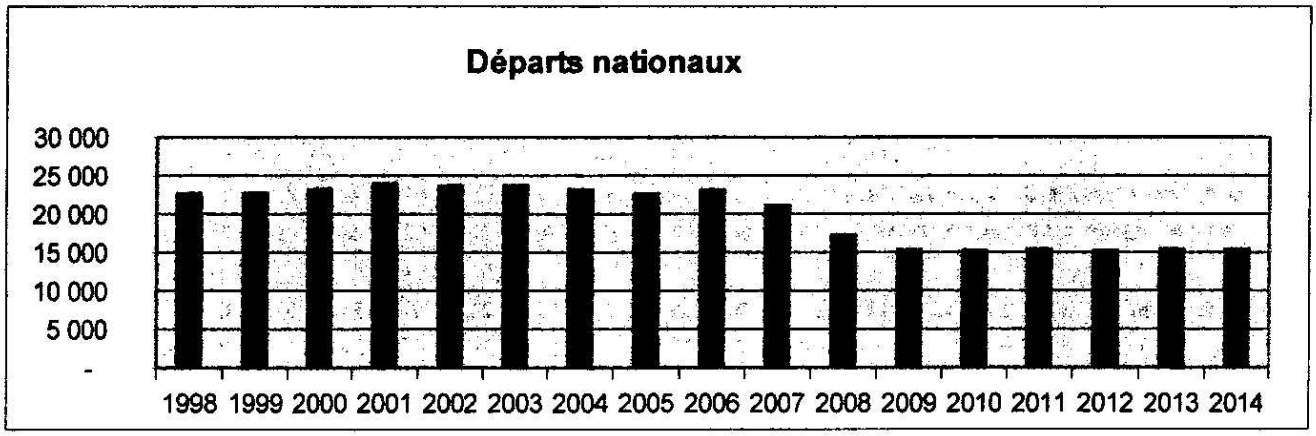
Prestation à verser au Personnel calculée au 31 décembre 2013 : 29 119,00 €
Montant cumulé des cotisations d'assurance contrat NEWTON 39 13 172,05 €

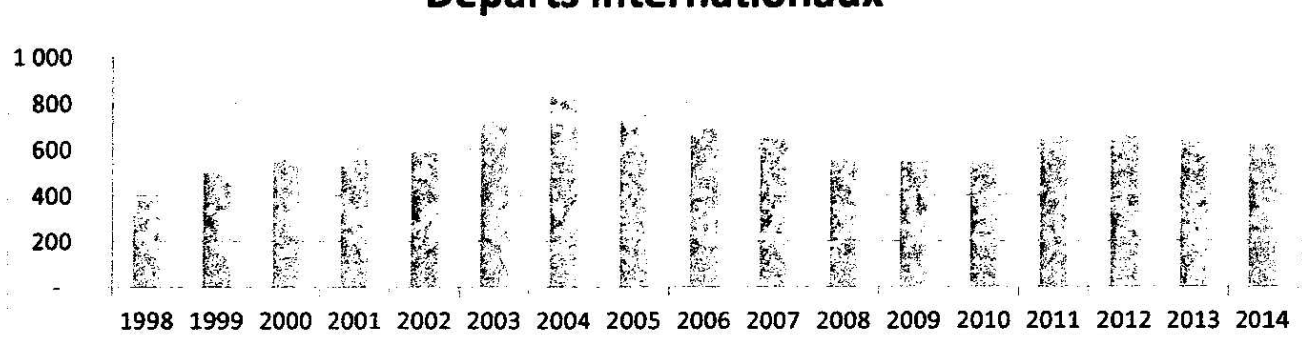
ANALYSE DETAILLE DES PRODUITS AU 31 DECEMBRE 2014				
	2014 12 mois	2013 12 mois	ECART EN VALEUR	ECART EN %
Taxes sur départs	70 984,42	70 412,66	571,76	0,81%
Taxes sur messageries	3,06	7,75	- 4,69	-60,52%
Consigne	288,63	388,71	- 100,08	-25,75%
Téléphone	30,41	36,21	- 5,80	-16,02%
Commission Alvegal	1 719,97	1 424,55	295,42	20,74%
Commission T2C/vente tickets	197,76	180,80	16,96	9,38%
Commission Eurolines	10 696,89	11 557,26	- 860,37	-7,44%
Commission Ibérocoach	360,50		360,50	100,00%
Frais envoi	17,89	25,09	- 7,20	-28,70%
Distributeurs automatiques	3 764,28	4 806,24	-1 041,96	-21,68%
Photocopies	4,75	3,84	0,91	23,70%
Stationnement temporaire	4 912,14	3 954,63	957,51	24,21%
Location Film		95,36	- 95,36	100,00%
T2C Stationnement	1 269,84	1 269,84	-	0,00%
CA ACTIVITE GARE ROUTIERE	**94 250,54**	**94 162,94**	**87,60**	**0,09%**
Marché aux puces	83 457,70	40 091,20	43 366,50	108,17%
Les Bouchées de Monbento	551,76	225,72	326,04	144,44%
Les Fonds de terroir	198,38		198,38	100,00%
Photomaton	44,31	77,69	- 33,38	-42,97%
C.A. ACTIVITE COMMERCIALE	**84 252,15**	**40 394,61**	**43 857,54**	**108,57%**
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**178 502,69**	**134 557,55**	**43 945,14**	**32,66%**
Redevance Affermage	48 242,61	60 000,00	-11 757,39	-19,60%
Transfert de charges locatives	521,10	285,60	235,50	82,46%
Transfert de charges de personnel	3 570,00	3 589,78	- 19,78	-0,55%
	52 333,71	**63 875,38**	**215,72**	**0,34%**
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**230 836,40**	**198 432,93**	**32 403,47**	**16,33%**
Produits financiers	**3 494,86**	**4 688,75**	-1 193,89	-25,46%
Produits exceptionnels	**170,19**	**14,58**	155,61	1067,28%
Produits/cession immobilisations			-	
Resultat de l'exercice : Perte	**7 659,33**	**69 258,47**	-61 599,14	-88,94%
TOTAL GENERAL	**242 160,78**	**272 394,73**	**-30 233,95**	**-11,10%**

DEFICIT REEL	55 901,94	129 258,47

STATISTIQUES DEPARTS GARE ROUTIERE

ANNEE	Nationaux	Internationaux	Total
1997	22 760	366	23 126
1998	22 439	378	22 817
1999	22 366	499	22 865
2000	22 791	555	23 346
2001	23 482	567	24 049
2002	23 210	603	23 813
2003	23 150	735	23 885
2004	22 557	829	23 386
2005	22 029	759	22 788
2006	22 599	695	23 294
2007	20 621	655	21 276
2008	16 855	559	17 414
2009	14 946	547	15 493
2010	14 834	539	15 373
2011	14 915	656	15 571
2012	14 708	666	15 374
2013	14 931	639	15 570
2014	14 927	621	15 548





SEML GARE ROUTIERE

Exercices concernés en €	2014	2013	2012	2011	2010
Capital en fin d'exercice					
Capital social	619 417	617 419	617 419	617 419	617 419
Nombre d'actions ordinaires existantes	40 500	40 500	40 500	40 500	40 500
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
par exercice de droit de souscription	0	0	0	0	0
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	178 503	134 557	136 641	133 704	128 142
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-5 456	-67 141	-56 939	-39 506	-28 803
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0	0
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-7 659	-69 258	-58 321	-41 708	-32 397
Résultat distribué	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions	-0,13	-1,66	-1,41	-0,98	-0,71
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	-0,19	-1,71	-1,44	-1,03	-0,80
Dividende attribué à chaque action	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	6	7	7	7	7
Montant de la masse salariale de l'exercice	148 343	155 740	157 775	147 955	150 128
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	49 736	55 841	57 756	53 861	52 592

TARIFS AU 1er FEVRIER 2014

TARIFS DEPARTS	HT	TVA 20 %	TTC Euros
Moins de 20 Km	2,58	0,52	**3,10**
De 20 à 50 Km	3,82	0,76	**4,58**
Plus de 50 Km	5,17	1,03	**6,20**
Internationnaux	13,96	2,79	**16,75**
Maroc	15,50	3,10	**18,60**
Tourisme - Excursions	5,17	1,03	**6,20**

TARIFS STATIONNEMENT CARS	HT	TVA 20 %	TTC Euros
Une heure	2,58	0,52	**3,10**
Une demi-journée	5,17	1,03	**6,20**
une journée	10,34	2,07	**12,41**
1 jour 1/2	15,51	3,10	**18,61**
2 jours	20,68	4,14	**24,82**
2 jours 1/2	25,85	5,17	**31,02**
3 jours	31,02	6,20	**37,22**
3 jours 1/2	36,19	7,24	**43,43**
4 jours	41,36	8,27	**49,63**
4 jours 1/2	46,53	9,31	**55,84**
5 jours	51,70	10,34	**62,04**
5 jours 1/2	56,87	11,37	**68,24**
6 jours	62,04	12,41	**74,45**

TARIFS RECETTE DIVERSES	HT	TVA 20 %	TTC Euros
Téléphone fixes	0,42	0,08	**0,50**
Téléphones portables	0,92	0,18	**1,10**
Photocopies	0,25	0,05	**0,30**
	HT	TVA 10 %	TTC
Consigne bagages	1,09	0,11	**1,20**

TARIFS DU MARCHE AUX PUCES	HT	TVA 20 %	TTC Euros
Emplancement 5 x 4	14,17	2,83	17,00
Emplancement Alimentaire 7,5 m	12,50	2,50	15,00
Emplacement sans véhicule	8,33	1,67	**10,00**

CALCUL COMPENSATION MAIRIE 2014	
SALAIRES BRUT	148 344,69
CHARGES PATRONNALES	33 007,24
SALAIRE DIRECTEUR	-50 581,49
CHARGES DIRECTEUR	-10 163,91
BASE CALCUL	120 606,53
COMPENSATION 40%	48 242,61
Plafonnée à	60 000,00

Support : livre de paie ANNUEL

Date du jour : 31/12/14
Heure : 10:22
Edition en : Euros

Livre de paie ANNUEL

Période du 01/01/14 au 31/12/14

(Avant clôture mensuelle)

Société : SOCIETE GARE ROUTIERE

© Sage V 7.10.1

Matricule à 9999

Ventilation par : Salarié Rubriques		02 Mme POITTEVIN de Marianne	03 M BISIO Daniel	05 M MOURET Gilles	08 M THIBAULT Jérôme	09 Mme GUILLAUME Marie	12 Mlle SERGERE Lise	13 Mme RAPIN Eva
10	Salaire mensuel	48856,38	17345,04	19094,22		14866,80	14866,80	
11	Salaire Horaire							2001,30
500	Absence congés payés		-2058,48	-1440,72		-1429,50	-1334,20	
930	indemnité de Congés Payés		2058,48	1440,72		1429,50	1334,20	
1010	Prime de dimanche		495,00	705,00				
1012	Prime Puces		519,21	2181,16	18,39			
1013	Prime sur CA accueil	155,11				2456,60	2554,70	
1100	Congés payés 10%							200,13
1200	Prime de congés payés	920,00	920,00	920,00		920,00	920,00	
1210	Prime de Bilan	650,00						
1250	Prime d'assiduité			400,00				
	Total Brut	**50581,49**	**19279,25**	**23300,38**	**18,39**	**18243,40**	**18341,50**	**2201,43**
2100	URSSAF Maladie, Vieillesse	505,84	192,77	233,02	0,18	182,44	183,43	22,02
2200	URSSAF Vieillesse plaf.	2553,24	1311,00	1584,43		1240,56	1247,24	149,70
4000	Assurance chômage		462,71	559,20	0,44	437,85	440,20	52,83
4500	Retraite complémentaire T1		588,02	710,67		556,42	559,41	67,14
4520	Cotisation AGFF T1	300,36	154,21	186,41		145,96	146,74	17,61
4530	Cotisation AGFF TB	117,29						
4600	Ret. complément. Cadres TA	1145,16						
4650	Ret. complément. Cadres TB	1008,31						
4799	APEC TA	9,00						
4800	APEC TB	3,11						
4900	C.E.T.	65,77						
5260	PREVIFRANCE - Mutuelle cadres	345,60						
5270	PREVIFRANCE - Mutuelle employe		259,92	259,92		259,92	259,92	
* 7000	C.S.G/C.R.D.S.	1489,96	558,29	674,75	0,52	528,27	531,12	63,79
* 7100	C.S.G Déductible	2620,27	981,81	1186,60	0,92	929,02	934,04	112,18
	Total Cotisation	**10163,91**	**4508,73**	**5395,00**	**2,06**	**4280,44**	**4302,10**	**485,27**
8000	Titres Restaurant	-390,00	-720,00	-660,00		-720,00	-630,00	
8060	Réintégration frais de santé		259,92	259,92	28,80	259,92	259,92	43,32
8061	Réintégration frais de santé	345,60						
8310	Indemnité transport collectif			132,50			219,90	
9000	Acompte		-1820,00			-460,00		
9910	Saisie sur salaire		-2092,00			-1978,08		
	Présence	1820,04	1820,04	1819,92	0,00	1560,00	1560,00	210,00
	Brut	50581,49	19279,25	23300,38	18,39	18243,40	18341,50	2201,43
	Cotisations salariales	10163,91	4508,73	5395,00	2,06	4280,44	4302,10	485,27
	Cotisations patronales	20644,51	4627,60	8251,17	4,97	5550,58	5640,02	484,54
	Net à payer	40027,58	10138,52	17377,88	16,33	10804,88	13629,30	1716,16
	Net imposable	42253,14	15588,73	18840,05	45,65	14751,15	14830,44	1823,27
	Avantages en nature	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des heures travaillées	1820,04	1820,04	1819,92	0,00	1560,00	1560,00	210,00
	Total des hres supplémentaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des hres complémentaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des heures d'absence	0,00	216,00	138,00	0,00	150,00	140,00	0,00
	Absence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Congés acquis dans le mois	30,00	30,00	30,00	2,50	30,00	30,00	5,00
	Congés pris dans le mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des heures de présence	1820,04	1820,04	1819,92	0,00	1560,00	1560,00	210,00
	Total des heures / Analytique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Coût total	71226,00	23906,85	31551,55	23,36	23793,98	23981,52	2685,97
	ETP (Equivalent Temps Plein)	12,00	12,00	12,00	0,14	10,20	10,20	2,00
	Nombre de salariés							

(*) : Rubriques particulières

Société : SOCIETE GARE ROUTIERE

© Sage V 7.10.1

Matricule à 9999

Ventilation par Salarié Rubriques		14 M ROUDAIRE Patrick	15 M NERVEGNA Gilbert	Total
10	Salaire mensuel			115029,24
11	Salaire Horaire	9534,77	2763,70	14299,77
500	Absence congés payés			-6262,90
930	indemnité de Congés Payés			6262,90
1010	Prime de dimanche	555,00	615,00	2370,00
1012	Prime Puces	23,88	1136,62	3879,26
1013	Prime sur CA accueil			5166,41
1100	Congés payés 10%	953,50	276,38	1430,01
1200	Prime de congés payés	460,00	60,00	5120,00
1210	Prime de Bilan			650,00
1250	Prime d'assiduité			400,00
	Total Brut	**11527,15**	**4851,70**	**148344,69**
2100	URSSAF Maladie, Vieillesse	115,29	48,52	1483,51
2200	URSSAF Vieillesse plaf.	783,84	329,91	9199,92
4000	Assurance chômage	276,65	116,45	2346,33
4500	Retraite complémentaire T1	351,57	147,98	2981,21
4520	Cotisation AGFF T1	92,22	38,82	1082,33
4530	Cotisation AGFF TB			117,29
4600	Ret. complément. Cadres TA			1145,16
4650	Ret. complément. Cadres TB			1008,31
4799	APEC TA			9,00
4800	APEC TB			3,11
4900	C.E.T.			65,77
5260	PREVIFRANCE - Mutuelle cadres			345,60
5270	PREVIFRANCE - Mutuelle employe	259,92		1299,60
* 7000	C.S.G/C.R.D.S.	333,77	140,59	4321,06
* 7100	C.S.G Déductible	586,96	247,24	7599,04
	Total Cotisation	**2800,22**	**1069,51**	**33007,24**
8000	Titres Restaurant	-450,00		-3570,00
8060	Réintégration frais de santé	259,92		1371,72
8061	Réintégration frais de santé			345,60
8310	Indemnité transport collectif			352,40
9000	Acompte			-2280,00
9910	Saisie sur salaire			-4070,08
	Présence	1000,50	290,00	10080,50
	Brut	11527,15	4851,70	148344,69
	Cotisations salariales	2800,22	1069,51	33007,24
	Cotisations patronales	3495,89	2100,81	50800,09
	Net à payer	8276,93	3782,19	105769,77
	Net imposable	9320,62	3922,78	121375,83
	Avantages en nature	0,00	0,00	0,00
	Total des heures travaillées	1000,50	290,00	10080,50
	Total des hres supplémentaires	0,00	0,00	0,00
	Total des hres complémentaires	0,00	0,00	0,00
	Total des heures d'absence	0,00	0,00	644,00
	Absence	0,00	0,00	0,00
	Congés acquis dans le mois	30,00	25,00	212,50
	Congés pris dans le mois	0,00	0,00	0,00
	Total des heures de présence	1000,50	290,00	10080,50
	Total des heures / Analytique	0,00	0,00	0,00
	Coût total	15023,04	6952,51	199144,78
	ETP (Equivalent Temps Plein)	7,20	2,00	67,74
	Nombre de salariés			9

(*) : Rubriques particulières

cerfa N° 10037 * 16
Formulaire obligatoire institué par le code général des impôts

① **BILAN – ACTIF**

DGFiP N° 2050 2014
Référence DGFiP

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : SOCIETE GARE ROUTIERE DE CLERMONT-FERRAND — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : Place Gambetta 63000 CLERMONT-FERRAND — Durée de l'exercice précédent : 12

Numéro SIRET : 8 5 9 2 0 0 5 3 7 0 0 0 2 4 — Néant ☐

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31 12 2014 Net 3	Exercice N-1 clos le 31 12 2013 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	9362	AC 9157	204	
	Frais de développement	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	6704	AQ 6480	223	1565
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	8045	AS 7333	711	1329
	Autres immobilisations corporelles	AT	25416	AU 24785	631	403
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	49528	BK 47757	1771	3298
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BI		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	102	BW	102	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	38222	BY	38222	19100
	Autres créances (3)	BZ	48841	CA	48841	60469
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	192359	CE	192359	205864
	Disponibilités	CF	1338	CG	1338	3944
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	280864	CK	280864	289379
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	330392	TA 47757	282635	292678

Renvois : Part à moins d'un an			(3) Montant brut des créances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie	CP		(3) Dont à plus d'un an	CR
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Stocks			Créances	

(1) Ces explications sont à compléter ou à modifier selon l'activité propre à l'entreprise (secteur professionnel, nature de l'exploitation, etc.).

cerfa N° 10938 * 16

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) **BILAN — PASSIF** avant répartition

DGFiP N° 2051 2014 @internet-DGFiP

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise **SOCIETE GARE ROUTIERE DE CLERMONT-FERRAND** — Néant ☐ *

				Exercice N	Exercice N − 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 617418)		DA	617418	617418
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	15244	15244
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	53357	53357
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	-455254	-385996
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	− 7659	− 69258
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	223106	230765
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	1372	1372
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	4118	5330
	Dettes fiscales et sociales		DY	34974	39007
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	19063	16202
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)		EC	59529	61912
	Ecarts de conversion passif *	**(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	282635	292678
RENVOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Dont Ecart de réévaluation libre	ID		
		Dont Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
	(5)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2051 FGP LAGUIDE SATTONALE février 2014 Euro05

cerfa N° 10167 * 18

Document obligatoire : article 53 A du Code général des impôts

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2014
version DGFiP

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : SOCIETE GARE ROUTIERE DE CLERMONT-FERRAND — Néant ☐

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue : biens *	FD		FE		FF			
	Production vendue : services	FG	178502	FH		FI	178502		134557
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL	178502		134557
	Production stockée					FM			
	Production immobilisée					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	4091		3875
	Autres produits (1) (11)					FQ	48242		60000
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	230836		198432
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	30137		37627
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	4583		8389
	Salaires et traitements					FY	154937		167829
	Charges sociales (10)					FZ	49736		55841
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux amortissements *					GA	2203		2117
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	500		500
	Total des charges d'exploitation (3) (II)					GF	242097		272304
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-11261		-73872
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3494		4688
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	3494		4688
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	12		16
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	12		16
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3482		4672
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-7799		-69200

cerfa N° 10917 * 16 — (4) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)** — DGFiP N° 2053 2014

Formulaire obligatoire en application de l'article 53 A du code général des impôts

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise SOCIETE GARE ROUTIERE DE CLERMONT-FERRAND — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	170	14
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	170	14
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	50	73
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	50	73
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	120	-58
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	234501	203136
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	242160	272394
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	-7659	-69258

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (Art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	A1	4091	3875
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 / obligatoires A9			

(*) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (*) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Faux billet	50	
Solde arrondis		17
Différence règlements clients		153
	50	170

(8) Détail des produits et charges afférents aux exercices antérieurs

Exercice N	
Charges afférentes	Produits afférents

(*) Supprimé CGI art. 39-1-1° et 238 bis-0 AB (Loi de finances pour 2012 n° 2011-1977)

cerfa N° 10169 * 18

(Instructions : Ministère chargé du Budget – Direction générale des Finances publiques)

⑤

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2014

(Intranet : DGFiP)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION (Ne pas reporter le montant des colonnes 2)

Désignation de l'entreprise **SOCIETE GARE ROUTIERE DE CLERMONT-FERRAND** — Néant ☐

CADRE A IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		DS		DY	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	9125	KE		KF	237
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions : Sur sol propre [Installations générales, agencements et aménagements des constructions]	LJ	KJ		KK		KL	
	Constructions : Sur sol d'autrui [Installations générales, agencements et aménagements des constructions]	M1	KM		KN		KO	
	Constructions : Installations générales, agencements et aménagements des constructions	M2	KP	6704	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3	KS	8045	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles : Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	26589	LC		LD	438
	Autres immobilisations corporelles : Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LJ		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	41339	LO		LP	438
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V	
		TOTAL IV	LQ		LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	50464	ØH		ØJ	675

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IX		CØ		DØ		DZ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		IV		IW		IX	9362
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions : Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
	Constructions : Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Constructions : Installations générales, agencements et aménagements des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	6704
	Autres immobilisations corporelles : Installations générales, agencements, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	8045
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	1611	MT		MU	25416
	Autres immobilisations corporelles : Emballages récupérables et divers		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG	1611	NH		NI	40167
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		MT		ØW	
	Autres participations		I0		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
		TOTAL IV	I3		NJ		NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I3		ØK	1611	ØL		ØM	49528

* Ces explications sont à compléter par les informations figurant dans la notice n° 2032

cerfa N° 10172 * 18

Formulaire obligatoire (article 54 A du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2014

formulaire DGFiP

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise SOCIETE GARE ROUTIERE DE CLERMONT-FERRAND — Néant ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		FN		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	9125	PF	32	PG		PH	9157	
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	5138	PW	1342	PX		PY	6480	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	6716	QA	617	QB		QC	7333	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	26185	QM	210	QN	1611	QO	24785	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL III		QU	38040	QV	2169	QW	1611	QX	38600	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	47165	ØP	2201	ØQ	1611	ØR	47757	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorp. TOTAL II	N7		N8		P0		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions : Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions : Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions : Inst. gales agenc. et aménag.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques, matériel et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corp. : Inst. gales agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immob. corp. : Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immob. corp. : Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immob. corp. : Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général (NP + NQ + NR)	NW		Total général (NS + NT + NU)	NY			Total général (NW - NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'acquisition d'emprunt à étaler			Z9		ZB	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Les explications utiles sont données dans la notice n° 2032-NOT

cerfa N° 10948 * 16

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056 2014
@Internet-DGFiP

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise **SOCIETE GARE ROUTIERE CLERMONT-FERRAND** — Néant ☑

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB		IC		ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF		IG		IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quindecies* II du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations : - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	- corporelles	6L		6F		6G		6H	
	- titres mis en équivalence	9Z		9S		9T		9U	
	- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	- autres immobilisations financières (1) *	9Y		9Z		9R		9S	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X		6Y		6Z		TA	
	TOTAL III	TB		TN		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		TC		TE		UC		UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UL		UF			
	- financières			UG		UH			
	- exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du CGI — UD

(1) Détailler sur feuille séparée selon la nature de chaque sous-élément constitutif de la provision.

* Les provisions pour hausse des prix, pour investissements, pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers, pour implantations à l'étranger, pour prêts d'installation, pour renouvellement des immobilisations, pour charges sociales et fiscales sur congés à payer, pour amendes et pénalités, pour impôts, pour dépréciation des titres de participation et des autres immobilisations financières ne doivent pas être inscrites ici mais sur les lignes correspondantes du tableau des provisions à payer. Il en est de même pour la provision pour hausse des prix prévue par l'article 39 (1-5° et 6° du CGI) (ligne TP).

cerfa N° 10950 * 16

Formulaire obligatoire en vertu de l'article 54 A du Code général des impôts

(8)

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2014
@ internet DGFiP

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : SOCIETE GARE ROUTIERE DE CLERMONT-FERRAND — Néant ☐

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut (1)	A 1 an au plus (2)	A plus d'un an (3)
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	CL		CM	CN
	Prêts (1) (2)	CP		CR	CS
	Autres immobilisations financières	CT		CV	CW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA			
	Autres créances clients	CX	38222		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (Raison pour laquelle le compte est débiteur ou créditeur)	ZI			
	Personnel et comptes rattachés	CY			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	CZ			
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM			
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	618		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP			
	Groupe et associés (2)	VC			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	48242		
	Charges constatées d'avance	VS			
	TOTAUX	VT	87063	VU	VV
RENVOIS (1)	Montant des prêts accordés en cours d'exercice	VD			
	Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF			

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut (1)	A 1 an au plus (2)	A plus d'1 an et 5 ans au plus (3)	A plus de 5 ans (4)
Emprunts obligataires convertibles (1)		TY				
Autres emprunts obligataires (1)		TZ				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1372	1372		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4118	4118		
Personnel et comptes rattachés		8C	9846	9846		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	14486	14486		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2683	2683		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	7958	7958		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8I				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	19063	19063		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	59529	VZ 59529		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes auprès des associés personnes physiques		VL
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Pour les exploitations agricoles à régime forfaitaire, la TVA figurant dans la rubrique "TVA"		

cerfa N° 10951 * 10

⑨ **DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL**

DGFiP N° 2058-A 2014
@internet-DGFiP

Désignation de l'entreprise : SOCIETE GARE ROUTIERE DE CLERMONT-FERRAND — Néant ☐

Exercice N clos le : 3 1 1 2 2 0 1 4

I. RÉINTÉGRATIONS

			BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					WB	
		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer	WC	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B - cadre III)	WT	15583	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. *2067-BIS*)		XX	XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 *bis*)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la *notice 2032*)						I7	
Quote-part	Pertes reçues par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultat bénéficiaire exonéré (article 209-I du CGI)		L7*	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	– imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8	
		– imposées aux taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus values réalisées au cours d'exercices antérieurs	– Plus-values nettes à court terme					WN	
		– Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)							XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 212 du CGI)	SC		Zones d'entreprises (activité exonérée)		SW	WQ	
	Déficits transférés au bénéficiaire (cf. 2058-C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
						TOTAL I	WR	15583

II. DÉDUCTIONS

			PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS	-7659
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE*							WT	
Provisions et charges à payer non déductibles antérieurement taxées ou réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B - cadre III)							WU	13981
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV	
		– imposées au taux de 0 %					WH	
		– imposées au taux de 19 %					WP	
		imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
		– imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %*						I6	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A		XA	
Abattement sur les plus-values à long terme	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer						ZV	
	Majoration d'amortissement*						XD	
		K9		L2		L5	XF	
		L6		K3		P4		
		6W		1F		XC		
						PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)							XN	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé*		6K				ZI	XG	
						TOTAL II	XH	6321

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I moins II)	XI	
	déficit (II moins I)		XJ -9261
Déficit de l'exercice reportable sur années antérieures (report en arrière)*		ZI	
Déficit de l'exercice imputé sur les revenus de l'année (report en avant)			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable (en avant) (ligne XO)		XN	XO -9261

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

cerfa N° 10952 * 16 (10)

Formulaire obligatoire à joindre à la déclaration générale des résultats

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2014

@jointernet DGFiP

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise SOCIETE GARE ROUTIERE DE CLERMONT-FERRAND — Néant ☐

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° *bis* Al. 2 du CGI	ZV	15583	ZW	13981
Provisions pour risques et charges				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A	YN	15583 (ligne WI)	YO	13981 (ligne WU)

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	1I			

CRÉDITS D'IMPÔTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ		Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR		Crédit d'impôt famille	JS	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT		Crédit d'impôt investissement en Corse	JU		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV	
Crédit d'impôt différent aux salaires art. 244 quater (QW)	JW		Autres imputations	JX		Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	OI	

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS

art. L3113-1 du Code des Transports (case à cocher) — XG ☐

(1) Déficits ordinaires et autres déficits spécifiques sont distingués dans la liasse n° 2032.

(2) Cette ligne ne correspond qu'au montant pris en charge. La ligne 5I du tableau 2058B doit également être complétée.

cerfa N° 10953 * 16

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2014

@ internet DGFiP

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise **SOCIETE GARE ROUTIERE DE CLERMONT-FERRAND** — Néant ☐

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-385996	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves — Réserves légales	ZB	
					— Autres réserves	ZD	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-69258		Dividendes	ZE	
					Autres répartitions	ZF	
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Report à nouveau	ZG	-455254
	TOTAL I	ØF	-455254		(NB : Le total I doit être égal au total II) TOTAL II	ZH	-455254

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice — XV

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N	Exercice N - 1
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) JF	YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance	YT		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée < 2 mois) J8	XQ		
	— Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	8531	5120
	— Rétrocessions d'honoraires commissions et courtages	YV		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organismes syndicaux et professionnelles) ES	ST	21606	32506
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	30137	37627
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle - CFE - CVAE	YW		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe afférente aux prêts participatifs) ZS	9Z	4583	8389
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	4583	8389
TVA	Montant de la T.V.A. collectée	YY	35453	26447
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	4804	6268
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2013)*	ØB	148343	155740
	— Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition	Ø8		
	— Effectif moyen du personnel (salarié, rémunéré) (handicapés)	YP		
	— Effectif affecté à l'activité artisanale	RI		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société	ZK	%	%
	— Numéro de centre de gestion agréé XP	— Filiales et participations : (liste cerfa 2059-G) Siren (9 chiffres) ZR		
REGIME DE GROUP IT	Société (résultat contracté elle-même partie de membre du groupe) JA		JK	JL
			JM	JC
	Groupe (résultat d'ensemble) JD		JN	JO
			JP	JF
	Si vous relevez du régime de groupe (adoption : 1 ; révocation : 2 ou sortie : 3) JH		JJ	

* Cette case est destinée à faire apparaître le montant de certaines rémunérations versées au cours de l'exercice mentionné dans l'en-tête de la déclaration. Pour en connaître la définition précise, reportez-vous à la notice explicative des exercices ultérieurs (cadre intitulé « Renseignements divers »).

cerfa N° 10172 * 18 (12)

Formulaire obligatoire (art. 53 A du code général des impôts)

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A 2014
(à insérer dans DGFiP)

Désignation de l'entreprise : SOCIETE GARE ROUTIERE DE CLERMONT-FERRAND — Néant ☑

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme (9)	Long terme (10) : 19 %	15 % ou 16 %	0 %	Plus-value taxables à 19 % (11)
I - Immobilisations*							
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision ou des réévaluations afférentes aux éléments cédés		+				
	Amortissements antérieurement différés à rapporter aux éléments cédés		+				
	Amortissements afférents aux éléments cédés, non exigibles, déduits par suite d'une disposition légale						
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement définie par les Lois de 1966, 1968 et 1975 (dit « suramortissement »)		–				
	Résultats nets de concessions de droits concédés de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été déduits à titre spécial depuis moins de deux ans						
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	Divers (détail à donner sur une note annexe)						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)			(A)	(B) (Coefficient du taux)		(C)
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2042.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % (ou application des articles 238 bis IX, 238 quindecies, 210 F, 210 H, 1763 A).

cerfa N° 10251 * 10

(13)

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2014

(Formulaire obligatoire en application de l'article 54 A du Code général des impôts)

(Imprimerie DGFiP)

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : SOCIETE GARE ROUTIERE DE CLERMONT-FERRAND

Néant ☑

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (Cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* I *ter* et I *quater* CGI)				
	TOTAL 1				

Origine		Montant net des plus-values réalisées à réintégrer	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* I *ter* et I *quater* du CGI) Ou prorogée au titre de N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend que les plus values afférentes aux biens non amortissables exonérées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion d'apport placées sous le régime spécial des fusions et assimilées à l'impôt sur les sociétés (ou à l'IR)

☐ Plus-values d'apport à une société étrangère placées sous le régime des exercices antérieurs à l'impôt sur les sociétés

Origine des plus-values : date de fusion ou d'apport	Montant net des plus-values à réintégrer	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

cerfa N° 10182 * 10 (15)

Formulaire obligatoire (article 58 A du Code général des impôts)

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

DGFiP N° 2059-D 2014

@internet DGFiP

Désignation de l'entreprise : SOCIETE GARE ROUTIERE CLERMONT-FERRAND

Néant ☑ 1

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 % 2	taxées à 15 % 3	taxées à 18 % 4	taxées à 19 % 5	taxées à 25 % 6
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés : - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés : - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

cerfa N° 11484*15

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(16)

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2059-E 2014

(Internet-DGFiP)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : SOCIETE GARE ROUTIERE DE CLERMONT-FERRANS — Néant ☐

Exercice ouvert le : 01/01/2014 et clos le : 00/00/2015 Durée en nombre de mois : 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	178502
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	4091
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	48242
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	230835

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	30137
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Abandons de créances à caractère commercial	OX	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs ...) TIPP	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	30137

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	1S	200698
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 3310-CVAE)	1U	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette liste sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels fixant la liste de ces rubriques à joindre)

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes OA, OB, OC, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

cerfa N° 11624 * 14 (17)

Formulaire obligatoire (art. 54 A, 223 III et 223 O du CGI)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2014
@internet-DGFiP

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/2 (1)

Néant ☐

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EXERCICE CLOS LE 31122014 — N° SIRET 85920053700024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SOCIETE GARE ROUTIERE DE CLERMONT-FERRAND

ADRESSE (voie) Place Gambetta

CODE POSTAL 63000 — VILLE CLERMONT-FERRAND

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	40495
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	5

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique — Dénomination: CONSEIL GENERAL DU PUY DE DOME
N° SIREN (si société établie en France) — % de détention: 39,00 — Nb de parts ou actions: 15767
Adresse N° — Voie: Rue St Esprit
Code Postal: 63000 — Commune: CLERMONT-FERRAND — Pays: FRANCE

Forme juridique — Dénomination: VILLE DE CLERMONT-FERRAND
N° SIREN (si société établie en France) — % de détention: 38,00 — Nb de parts ou actions: 15636
Adresse N° — Voie: Hôtel de ville bp 60
Code Postal: 63000 — Commune: CLERMONT-FERRAND — Pays: FRANCE

Forme juridique — Dénomination: C.C.I. DU PUY DE DOME
N° SIREN (si société établie en France) — % de détention: 21,00 — Nb de parts ou actions: 8552
Adresse N° — Voie: 148 Bd Lavoisier
Code Postal: 63000 — Commune: CLERMONT-FERRAND — Pays: FRANCE

Forme juridique — Dénomination: FNTR 63
N° SIREN (si société établie en France) — % de détention: 1,00 — Nb de parts ou actions: 540
Adresse N° — Voie: Rue Jules verne
Code Postal: 63000 — Commune: CLERMONT-FERRAND — Pays: FRANCE

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) — Nom patronymique: DUBOIS — Prénom(s): Marianne
Nom marital: POITTEVIN de la FREGONNIERE — % de détention: 0,00 — Nb de parts ou actions: 2
Naissance — Date: 00/00/1955 — Département: 75 — Commune: PARIS XVè — Pays: FRANCE
Adresse N° — Voie: Lieu dit Gardy
Code Postal: 63160 — Commune: MONTMORIN — Pays: FRANCE

Titre (2) — Nom patronymique: JOURDAIN — Prénom(s): Didier
Nom marital — % de détention: 0,00 — Nb de parts ou actions: 1
Naissance — Date: 00/00/1952 — Département — Commune: SAINT BOUIZE — Pays: FRANCE
Adresse N°: 10 — Voie: Boulevard Charcot
Code Postal: 63000 — Commune: CLERMONT-FERRAND — Pays: FRANCE

(1) Indiquer le numéro d'ordre, en cas de dépôt de plusieurs feuillets. Dans ce cas, le premier feuillet porte le numéro 1, le deuxième le numéro 2, etc. Le premier feuillet porte le nombre total de feuillets remplis. Les feuillets de suite portent le même numéro.
(2) Indiquer : M. (Monsieur), MME (pour Madame), MLE (pour Mademoiselle).

cerfa N° 11624 * 11 — (17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 201-i

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2/2 (1) Néant ☐

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EXERCICE CLOS LE 01122014 — N° SIRET 85920053700024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SOCIETE GARE ROUTIERE DE CLERMONT-FERRAND

ADRESSE (voie) Place Gambette

CODE POSTAL 63000 — VILLE CLERMONT-FERRAND

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	40495
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	8

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique — Dénomination — N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse N° — Voie — Code Postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination — N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse N° — Voie — Code Postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination — N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse N° — Voie — Code Postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination — N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse N° — Voie — Code Postal — Commune — Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Sexe (2) — Nom patronymique ROBERT — Prénom(s) François

Nom marital — % de détention 0,00 — Nb de parts ou actions 1

Naissance Date — Département — Commune — Pays

Adresse N° 62 — Voie Av Léon Blum

Code Postal 63000 — Commune CLERMONT-FERRAND — Pays FRANCE

Sexe (2) — Nom patronymique SERVAN — Prénom(s) Jacqueline

Nom marital — % de détention 0,00 — Nb de parts ou actions 1

Naissance Date — Département — Commune — Pays

Adresse N° — Voie Rue des Pérouses

Code Postal 63670 — Commune LA ROCHE BLANCHE — Pays FRANCE